



Bulletin de Réservation

à retourner à :

La Haute Garduère - 83830 CALLAS

Tél. : (00-33) 04-94-67-95-20

E-mail : contact@lahautegarduere.fr

NOM : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville : Pays :

Adresse mail : téléphone / portable :

Nombre d'Adultes : Nombre d'Enfants et âges :

Date d'Arrivée : Date de Départ :

▲ Camping : petite tente grande tente caravane camping-car

Δ Electricité : 2 Amp. 4 Amp. 6 Amp. Δ Chien : oui non

▲ Location : caravane (2/4 pers.) Δ Chien : oui non

Tithome (4 places, sans chien)

▲ Arrhes : ➤ 60,00 € à la réservation d'un emplacement
 ➤ 100,00 €/semaine à la réservation d'une location
 ➤ + 8,00 € de frais de réservation

Pour la France : par chèque bancaire ou postal, chèques-vacances, mandat-cash ou virement bancaire (R.I.B. : 19106 00010 02205340001 41 - Domiciliation : CADRAGUIGNAN HER)

Depuis l'étranger : mandat international ou virement bancaire sur le Crédit Agricole Draguignan
I.B.A.N.: FR76 1910 6000 1002 2053 4000 141 - BIC: AGRIFRPP891

Cette somme sera déduite de votre facture au moment du règlement, ou sera perdue en cas d'annulation de la réservation dans un délai inférieur à un mois avant la date d'arrivée prévue, ou en cas de départ anticipé, si les frais de séjour n'atteignaient pas son montant.

Dès réception de ce bulletin, accompagné des arrhes, nous vous ferons parvenir la confirmation de votre réservation par écrit.



Extrait du règlement intérieur

- ▲ L'entrée au Domaine Gymnique de la Haute Garduère est réservée aux possesseurs d'une licence naturiste ; la licence FFN/NF de l'année en cours peut vous être délivrée sur place (ou lors de votre réservation) au prix de 20,00 €.
- ▲ En cas de durée du séjour abrégée en location de caravanes, le montant de la location sera entièrement dû. Tout emplacement ou location resté inoccupé 48 h après la date d'arrivée prévue lors de la réservation sera considéré disponible et la réservation annulée.
- ▲ Le paiement du séjour s'effectue : - la veille du départ pour le camping,
- le jour de votre arrivée pour les locations (les locations au week-end doivent être réglées lors de la réservation).
- ▲ Les barbecues individuels sont strictement interdits quelle qu'en soit la nature (gaz, charbon, bois, électrique, ...). Un barbecue collectif est à votre disposition.

Je soussigné Mr/Mme ai pris connaissance des modalités de réservation, du règlement et du fonctionnement des arrhes pour la saison 2019.

Date :

Signature :